



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation. Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, canalisations et gaines, convecteurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.

LEGENDE :

TE	Tableau électrique	F	Réfrigérateur	LL	Lave-linge
[Hatched Box]	Soffite / Faux-plafond	C	Plan de cuisson	VR	Volet roulant
[Dashed Box]	Cloison démontable	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre

[Window Icon]	Fenêtre 1 vantail
[Window Icon]	Fenêtre 2 vantaux
[Window Icon]	2 vantaux / 1 Fixe

[Door Icon]	Emprise réglementaire PMR
[Plant Icon]	Jardinière en partie commune à usage privé
[Dot Icon]	poteau
[Dashed Box Icon]	Lit non fourni

[Window Icon]	120x220
[Window Icon]	80x130
[Window Icon]	Ø150



JBM
Jean-Baptiste MIRALLES
Architecte DPLG



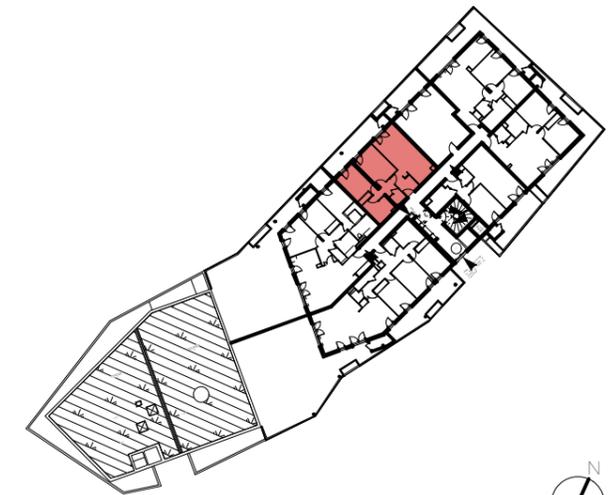
SCCV Les Hauts de Lattes
Arche Jacques Coeur
266, place Ernest Granier
34 000 MONTPELLIER



Apt. B603

Niveau R+6

T3



Entrée + Placard	4,8 m ²
Séjour / Cuisine	22,2 m ²
Chambre 1	11,6 m ²
Chambre 2 + Placard	11,0 m ²
SDB	6,8 m ²
WC	1,8 m ²
Dgt	3,1 m ²

SURFACE HABITABLE 61,3 m²

Surface annexe	16,8 m ²
----------------	---------------------

14/09/2017

Format:
A3